

PACT'Air

Une inspiration pour le Grand Genève

**Programme d'actions transfrontalier
pour la qualité de l'air du Grand Genève**

Grand Genève
AGGLOMÉRATION FRANCO-VALDO-GÉNEVOISE



Sommaire

- p.4 PACT'Air, une inspiration pour le Grand Genève
- p.6 Une première pierre fondatrice : G²AME
- p.8 Agir au-delà des frontières avec PACT'Air
- p.10 14 actions pour mieux respirer
- p.14 Un engagement partagé



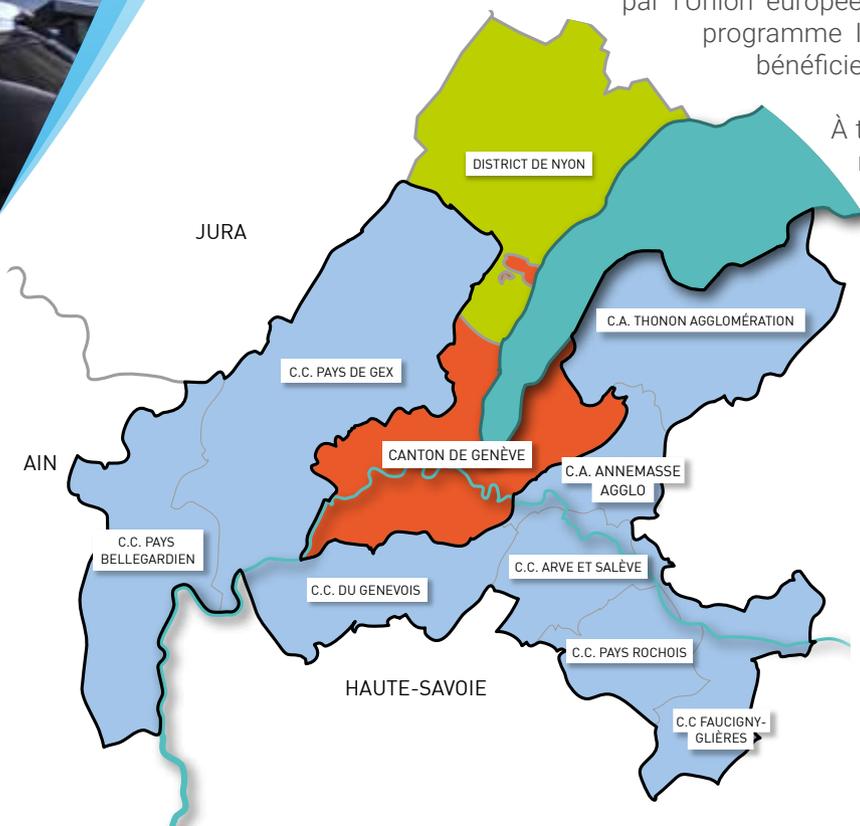


PACT'Air

Une inspiration pour le Grand Genève

PACT'Air, Programme d'actions transfrontalier pour la qualité de l'air du Grand Genève, est porté par le Pôle Métropolitain du Genevois français et le Canton de Genève, pour le compte du Grand Genève et des partenaires qui composent sa gouvernance ainsi que par l'Ademe et Atmo Auvergne-Rhône-Alpes*. Le projet PACT'Air est cofinancé par l'Union européenne au titre du FEDER dans le cadre du programme INTERREG V France-Suisse 2014-2020 et bénéficie de fonds de la Confédération suisse.

À travers des mesures concrètes, un partage mais aussi une harmonisation des bonnes pratiques des deux côtés de la frontière, PACT'Air doit permettre d'atteindre les objectifs en matière d'amélioration de la qualité de l'air définis dans le Projet d'Agglomération du Grand Genève signé en 2016.



-  District de Nyon
-  Canton de Genève
-  Pôle métropolitain du Genevois français
- C.A. Communauté d'agglomération
- C.C. Communauté de communes

*Cf. les partenaires engagés en page 14-15.

PACT'Air, une inspiration pour le Grand Genève

Changer d'ère, changer d'air

L'atmosphère est directement impactée par notre modèle de développement, à travers les activités industrielles, les émissions de polluants de notre habitat et de nos véhicules. L'air que nous respirons sans y penser, condition même de notre vie, peut ainsi devenir source de maladies chroniques ou d'affections pour les plus fragiles. Les grandes agglomérations sont au cœur de ces phénomènes.

La qualité de l'air, enjeu capital du Grand Genève

La qualité de l'air est au cœur des préoccupations des populations de notre territoire. Avec près d'un million d'habitants, le Grand Genève est l'une des agglomérations les plus dynamiques d'Europe sur les plans démographique et économique. Ce dynamisme est malheureusement conjugué à une géographie rendant parfois difficile la dispersion des polluants. Malgré les améliorations régulières obtenues ces dernières années, trois polluants restent préoccupants et peuvent être à l'origine de pics de pollution : les particules fines (PM10), le dioxyde d'azote (NO₂) et l'ozone (O₃).



Un air partagé

L'air ne connaît ni frontière ni limite administrative ou politique. En France comme en Suisse, innovations, actions et plans portés par les différents acteurs compétents se multiplient pour agir en cas de pic de pollution et réduire les émissions de tous les secteurs d'activité, directement à la source.

Une vision commune

Il s'agit aujourd'hui de donner à tous les habitants de notre agglomération la possibilité de respirer un air sain en réduisant les émissions de polluants et en améliorant la qualité de l'air durablement. Ce sont des conditions nécessaires pour faire du Grand Genève un territoire qui saura conjuguer prospérité économique et qualité de vie au quotidien.

Un plan d'actions commun

Pour y parvenir, des outils communs et une gestion coordonnée des actions à l'échelle du Grand Genève sont nécessaires. Conscients de leur responsabilité vis-à-vis de cette ressource vitale et dans la continuité du projet G²AME, élus et experts du Grand Genève se sont mobilisés pour la mise en place de PACT'Air, Programme d'actions transfrontalier pour la qualité de l'air du Grand Genève.

Une première pierre fondatrice : G²AME

UN DIAGNOSTIC COMMUN POUR UN PLAN D' ACTIONS TRANSFRONTALIER

Un outil performant et innovant

Avec le soutien financier de l'Europe, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, le Canton de Genève et le Canton de Vaud ont mis au point en 2015 la plateforme G²AME (Grand Genève Air Modèle Émissions), outil de cartographie qui modélise l'évolution de la pollution à l'échelle transfrontalière en prenant en compte les mouvements des masses d'air. G²AME a ainsi permis de poser les bases pérennes d'une stratégie transfrontalière harmonisée en matière d'amélioration de la qualité de l'air et de passer à l'action commune.

L'outil G²AME permet de :

- Fournir une information cartographique sur la situation actuelle de la qualité de l'air en tous points du territoire transfrontalier ;
- Anticiper l'évolution de la qualité de l'air sur plusieurs années ;
- Modéliser l'impact des équipements futurs du périmètre du Grand Genève et évaluer l'efficacité de mesures d'assainissement.

630 000

passages à la frontière genevoise
en 2016 (tous modes confondus).

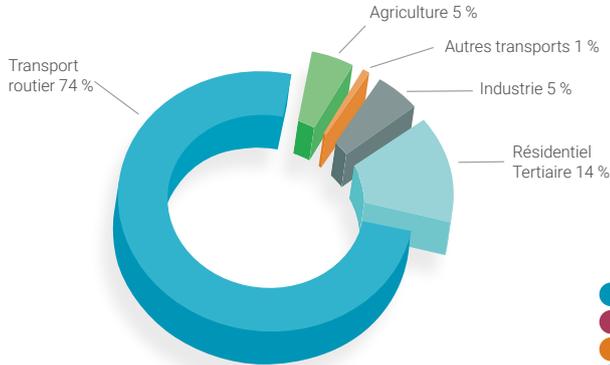
Un outil dynamique

PACT'Air vise aussi à assurer la pérennité de la plateforme G²AME ainsi que son évolution technologique pour pouvoir répondre dans la durée aux enjeux de la qualité de l'air de notre région.

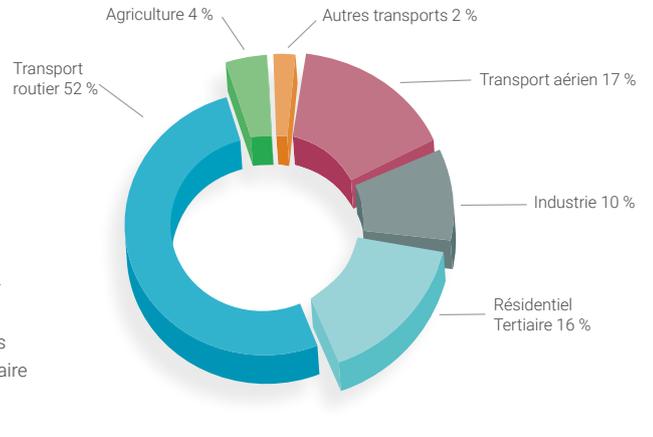
Une vision partagée

L'inventaire des émissions établi par G²AME donne pour la première fois une vision complète des enjeux concrets de la qualité de l'air du Grand Genève.

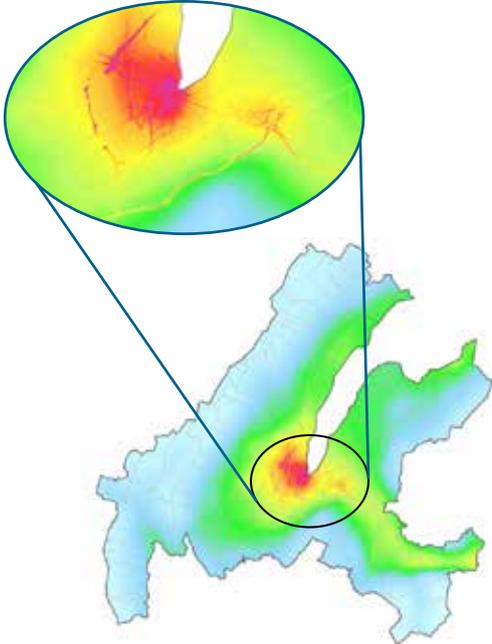
Oxydes d'azote - Communes françaises



Oxydes d'azote - Communes suisses

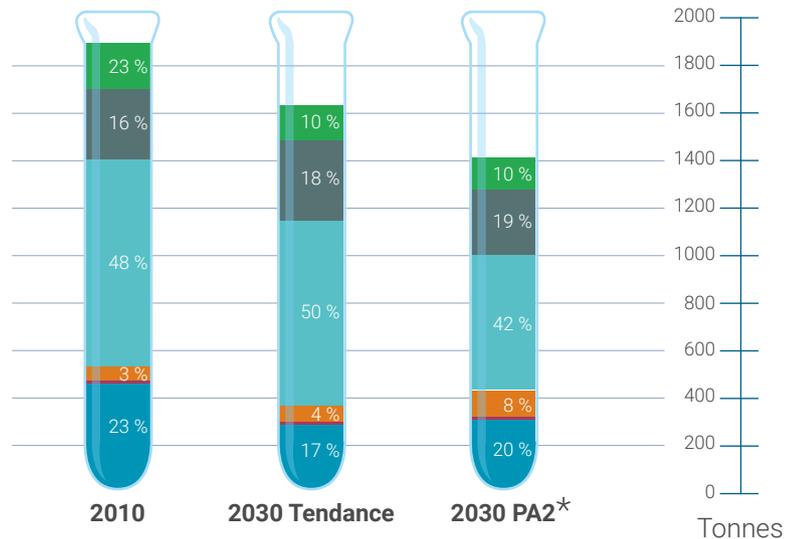


- Transport routier
- Transport aérien
- Autres transports
- Résidentiel/Tertiaire
- Industrie
- Agriculture



L'inventaire des émissions et les modélisations établies par G²AME donnent pour la première fois une vision complète des enjeux concrets de la qualité de l'air du Grand Genève.

Évolution des émissions de PM10 dans le Grand Genève



*PA2 = Projet d'agglomération 2^e génération.

Agir au-delà des frontières avec PACT'Air

PACT'Air, UNE VOLONTÉ POLITIQUE TRANSFRONTALIÈRE POUR PASSER À L'ACTION

Avec PACT'Air, la collaboration transfrontalière franchit une étape clé : les acteurs du Grand Genève reconnaissent ce territoire comme un bassin d'air commun pour lequel il faut des actions communes :

- *Un plan d'actions transfrontalières d'amélioration de la qualité de l'air ;*
- *Un outil G²AME optimisé, capable d'évaluer les actions du plan et de prévoir les pics de pollution ;*
- *Une communication qui accompagne la réalisation du plan d'actions.*

Avec PACT'Air, le Grand Genève devient le premier territoire à mener concrètement une action concertée, ambitieuse et réaliste en dépassant les frontières pour améliorer efficacement la qualité de l'air et la santé de sa population.

Novembre 2012

Publication du 1^{er} rapport sur la « Qualité de l'air de l'air du Grand Genève ». Y figure la nécessité à terme d'un plan d'actions transfrontalier.

Octobre 2015

Présentation de G²AME, outil commun franco-suisse opérationnel pour établir un diagnostic partagé et prospectif de la qualité de l'air.

Novembre 2017

Le plan d'actions PACT'Air est entériné par l'Assemblée plénière du GLCT du Grand Genève.



Avril 2014

Les autorités du programme INTERREG III accordent leur financement au projet G²AME.

Juillet 2016

Démarrage de PACT'Air pour 3 ans, grâce au financement du programme INTERREG IV.

30 janvier 2018

Signature par tous les partenaires du plan d'actions PACT'Air lors des Assises européennes de la transition énergétique.

PACT'AIR, TROIS AXES POUR MIEUX RESPIRER

Quatorze mesures sont prévues par PACT'Air selon trois axes d'actions.

AXE 1 – AMÉLIORER DURABLEMENT LA QUALITÉ DE L'AIR

Des mesures pérennes sur le long terme afin de diminuer la pollution chronique de l'air et de réduire de façon efficace et durable son impact sur la santé.

AXE 2 – RÉAGIR ENSEMBLE EN CAS DE PIC DE POLLUTION

Des actions temporaires d'urgence concertées en cas de pic de pollution pour limiter ou faire retomber les niveaux de pollution et ainsi protéger la santé des personnes les plus vulnérables.

AXE 3 – METTRE EN ŒUVRE DES OUTILS COMMUNS ET SENSIBILISER LES PUBLICS

Des actions transversales valorisant des outils communs et en faveur de la sensibilisation des publics.

Des objectifs chiffrés

Le Grand Genève s'est fixé, à l'horizon 2030, un objectif : réduire de 50 % les NOx et de 18 % les PM10 par rapport aux niveaux de 2005.



agir
en commun

14 actions

pour mieux respirer

AXE 1 - AMÉLIORER DURABLEMENT LA QUALITÉ DE L'AIR

7 actions pour limiter les émissions polluantes à la source.

Action 1 - Concevoir un urbanisme respectueux de la qualité de l'air

Réduire l'impact de l'urbanisme sur la qualité de l'air en anticipant cette dimension dans la planification.

Action 2 - Fluidifier les déplacements des modes de transports vertueux

Dédier des voies réservées au covoiturage pour le franchissement des douanes quand la voirie le permet.



Expérimentation d'une voie réservée au covoiturage à la douane de Thônex-Vallard (2018).

Action 3 - Promouvoir les plans de mobilité d'entreprise et l'éco-conduite auprès des entreprises et des collectivités publiques

Diffuser, échanger, comparer les bonnes pratiques pour les mettre en œuvre dans les entreprises et les collectivités.

551 000

emplois sur le territoire
du Grand Genève.

Améliorer nos pratiques sur l'habitat & les transports

Identifier, harmoniser & promouvoir

Action 4 - Renouveler les flottes de véhicules par des véhicules peu émissifs

Faire la promotion du renouvellement des flottes en faveur de véhicules moins polluants.

Action 5 - Réduire les émissions de particules liées aux appareils de chauffage au bois non performants

Améliorer l'identification et le contrôle de ces installations de chauffage.



Expérimenter sur le Genevois français une surveillance des installations de chauffage individuel en s'inspirant de l'organisation genevoise.

Action 6 - Réduire l'impact des chantiers

Harmoniser les bonnes pratiques dans ce domaine.

Action 7 - Limiter les polluants en zone aéroportuaire

Poursuivre les mesures en vigueur du plan OPAir qui concernent l'aéroport en tant qu'infrastructure et générateur de déplacements.

ports

À gauche : chaudière ancienne à Genève.
À droite : centrale de chauffage à Genève.



14 actions

pour mieux respirer

AXE 2 – RÉAGIR ENSEMBLE EN CAS DE PIC DE POLLUTION

5 actions à déclencher en cas de pic de pollution pour protéger la santé des personnes les plus fragiles.

Action 8 - Instaurer une circulation différenciée

Organiser la circulation différenciée lors d'un pic sur la base des certificats qualité de l'air (macaron Crit'Air) à l'échelle de l'agglomération franco-genevoise.

Déclinaison des macarons français Crit'Air dans le canton de Genève.

Action 9 - Inciter à se déplacer en transports en commun en cas de pic de pollution dans l'agglomération franco-genevoise :

Organiser la concertation pour mettre en place des titres de transports en commun à tarif réduit à l'échelle du Grand Genève.

Action 10 - Harmoniser la gestion des pics de pollution à l'échelle de l'agglomération franco-genevoise

Élaborer un cadre de références commun sur les enjeux sanitaires.

Action 11 - Réduire les émissions de particules liées aux feux de confort

Introduire des seuils d'interdiction pour les appareils de chauffage au bois peu performants en cas de pic de pollution.

Action 12 - Harmoniser les pratiques agricoles

Harmoniser les restrictions en matière de brûlage et d'utilisation des machines agricoles en cas de pic de pollution.

**Réactivité
& efficacité**

+40%

de fréquentation des lignes
de transports en commun
transfrontaliers entre
2011 et 2014.

Un regard commun, un regard nouveau

AXE 3 - METTRE EN ŒUVRE DES OUTILS COMMUNS ET SENSIBILISER LES PUBLICS

2 actions ont été définies pour accompagner la mise en œuvre du plan d'actions.

Action 13 - Doter de manière pérenne le Grand Genève d'un outil commun d'évaluation et de suivi de la qualité de l'air

Optimiser l'outil G²AME, pour lui permettre d'assurer un suivi de l'efficacité du plan d'actions.

Action 14 - Mettre en place des actions de communication et de sensibilisation

Accompagner la mise en œuvre des actions PACT'Air et, plus largement, sensibiliser les différents publics du Grand Genève à la qualité de l'air.

Développement d'une application smartphone pour informer le grand public sur la qualité de l'air du Grand Genève au quotidien.

Un engagement partagé



- Le GLCT du Grand Genève réalise, organise et gère le lancement des études et démarches nécessaires à la réalisation du projet d'agglomération franco-valdo-genevoise ;
- La République et Canton de Genève met en œuvre, dans ses domaines de compétence, les objectifs définis par la Confédération notamment en ce qui concerne la protection de l'air, et est membre du GLCT du Grand Genève ;
- Le Canton de Vaud est responsable, dans ses domaines de compétence, de l'application de la LPE, notamment en ce qui concerne la protection de l'air, et est membre du GLCT du Grand Genève ;
- Le Pôle métropolitain du Genevois français coordonne l'action de ses membres avec les différentes instances de coopération transfrontalière. Il coordonne et réalise toute étude et démarche d'intérêt métropolitain sur la transition énergétique, le développement durable et la promotion de la protection de l'environnement, notamment la qualité de l'air ;
- Le Département de la Haute-Savoie mène une démarche d'Excellence environnementale depuis 2004, conduit ou soutient à ce titre de nombreuses actions d'amélioration de la qualité de l'air et est membre du GLCT du Grand Genève ;
- Le Département de l'Ain soutient des actions qui concourent à l'amélioration de la qualité de l'air et est membre du GLCT du Grand Genève ;



- La Région Auvergne-Rhône-Alpes est chef de file des collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la qualité de l'air et est membre du GLCT du Grand Genève ;



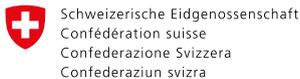
- Le Conseil régional du District de Nyon est membre du GLCT du Grand Genève ;



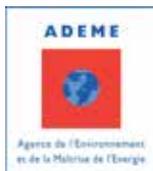
- La Ville de Genève est membre du GLCT du Grand Genève ;



- La République française est compétente en matière d'application de la législation dans les domaines de la santé publique et de la protection de l'environnement ;



- La Confédération suisse est responsable, dans ses domaines de compétence, de l'application de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE; RS 814.01) ;



- L'ADEME, participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable ;



- ATMO Auvergne-Rhône-Alpes est l'observatoire agréé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en Auvergne Rhône-Alpes.

PACT'Air

Une inspiration pour le Grand Genève

Une publication éditée par le Pôle métropolitain du Genevois français - janvier 2018.

Conception : Ajuste – Rédaction : Ajuste, groupe de travail PACT'Air du Grand Genève – Création identité et maquette : Agence Markson.

Crédits photos : Grand Genève / Pizzolante – Canton de Genève / Mayensisch – ATMO / Amélie Besnoit (reproduction interdite).

Impression à 5 000 exemplaires sur papier recyclé : Imprimerie Villière.

